

# ALPES

## ATLAS DES ALPES ET DE L'AGRICULTURE ALPINE

### LE MASSIF

- 1 Territoire
- 2 Handicap naturel et zonages agricoles
- 3 *Massifs et pédologie*
- 4 *Forêts*

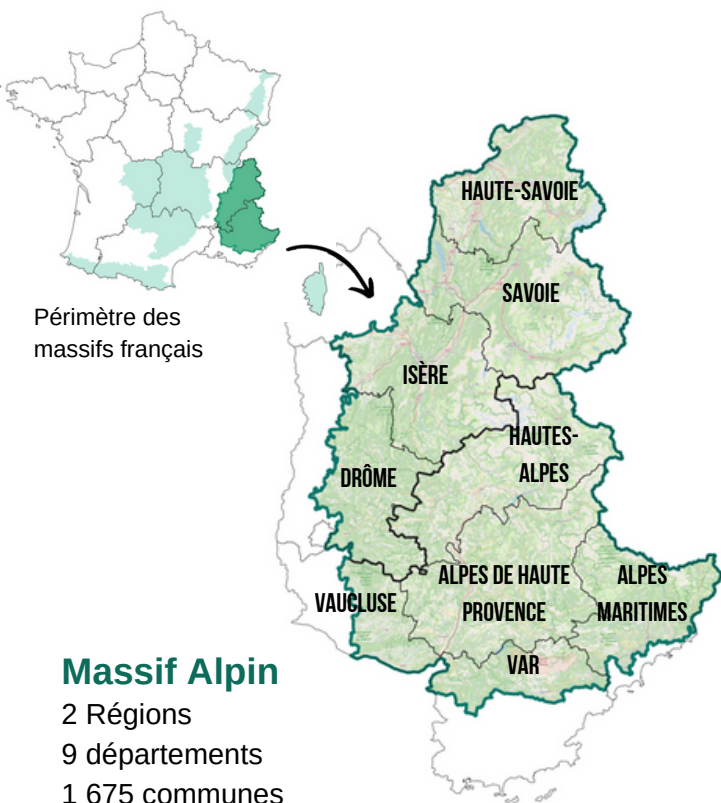
### DES MARQUEURS

- 5 Données générales
- 6 Un territoire d'élevage....
- 7 ... mais pas seulement
- 8 *Evolutions*
- 9 Un territoire pastoral : les estives collectives
- 10 *Un territoire pastoral : transhumances*
- 11 *Changement climatique*

### LES FILIERES

- 12 Ovins viande Alpes du sud - 2 pages
- 13 Bovins lait Alpes du nord - 2 pages
- 14 Bovins viande
- 15 Arboriculture - 2 pages
- 16 Maraîchage
- 17 PPAM

*Les pages en italiques seront ajoutées en 2025*



# ATLAS DES ALPES

## Territoire

**40 000 km<sup>2</sup>** C'est la surface du massif alpin français

### Les Massifs

Les "massifs" correspondent à des *périmètres administratifs* permettant la mise en place des institutions consacrées par la Loi Montagne, à même de mener la politique de la montagne dans le but d'assurer l'auto-développement des territoires de montagne. C'est une notion spécifiquement française à bien différencier de la notion de montagne. Les massifs englobent des zones contiguës de piémont et de plaine permettant la continuité du périmètre.

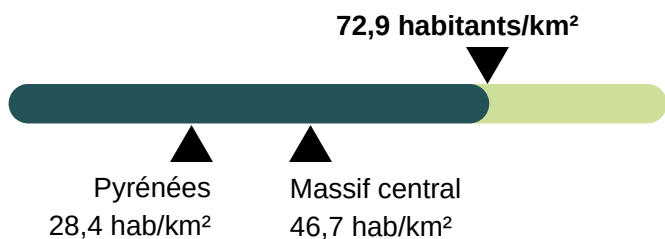
Il existe 6 massifs en France, définis au titre de la loi « montagne » : Vosges, Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées et Corse.

Décret n°2004-69 du 16 janvier 2004 relatif à la délimitation des massifs.

### Un massif particulièrement peuplé

**2,9M** D'habitants au dernier recensement (RP 2021)

Essentiellement dans les grandes agglomérations. Seule 25% de la population du massif est située sur les 80% d'espaces ruraux et/ou d'altitude.



Le massif des Alpes se caractérise par une **forte densité d'habitants**. Dans les espaces de haute montagne notamment, le relief prononcé a favorisé une implantation de l'habitat dans les fonds de vallées, et la formation d'un tissu urbain dense (forte densité d'équipements, d'habitations, de structures commerciales et industrielles)

Le massif des Alpes françaises fait partie de l'Arc alpin, qui s'étend sur 200 000 km<sup>2</sup>, et traverse huit États : France, Italie, Suisse, Allemagne, Autriche, Slovaquie, Monaco, Lichtenstein.

Le Massif alpin français représente **21% de la superficie de l'Arc Alpin**

### Un massif très touristique

**2,2%** Part de l'emploi dans l'agriculture  
Contre 5,5% en moyenne dans les autres massifs et 2,5% en France (RP 2021)

Le tourisme s'est imposé comme l'activité dominante sur une grande partie du territoire alpin, en palliant au repli de l'emploi productif et à la baisse des actifs agricoles.

Dans les départements des Savoie, les Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence et Alpes Maritimes, l'emploi touristique est plus de **1,5 fois supérieur à la moyenne nationale**. Il représente 13 à 19% des emplois. (INSEE, 2019)

Il existe une forte interdépendance entre tourisme quatre saisons et agriculture.



# ATLAS DES ALPES

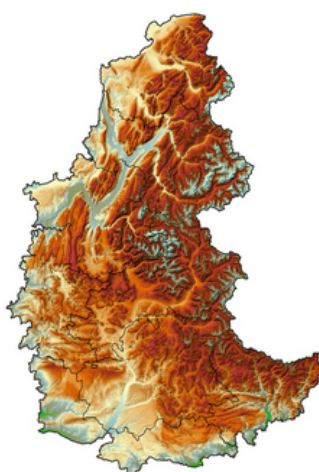
## Handicap naturel et zonages agricoles

**L'Indemnité Compensatoire de handicaps naturels, ICHN** est une aide pour le maintien de l'activité agricole dans les zones dites "de montagne". Ce classement en zone défavorisée est défini par l'article 3 de la loi Montagne et précisé par la Loi Montagne 2. Il répond à des critères d'altitude et de conditions climatiques, de fortes pentes limitant la mécanisation, ou de la combinaison de ces deux paramètres.

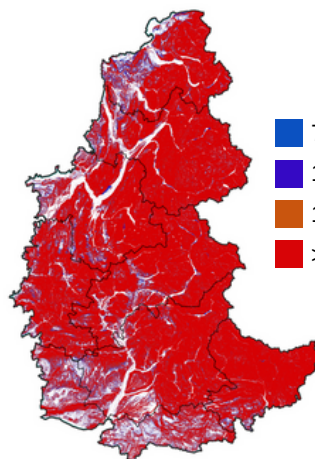
L'ICHN vise à réduire les différences de revenus entre les agriculteurs des zones défavorisées et ceux du reste du territoire

### Classement des communes alpines

- 21%** en zone de haute-montagne
- 60%** en zone de montagne et 8% de communes mixtes : montagne / ZDS ou montagne / Piémont
- 3%** en zone Piémont, ou mixte piémont / ZDS - Piémont / plaine
- 7%** en zone soumise à contrainte naturelle : ZSCN\* ou ZSCS\*\*



Altitude et seuils de pente pour l'agriculture.  
Source : BD ALTI® IGN



- 7 à 10%
- 10 à 15%
- 15 à 20%
- > 20%

### Altitude moyenne dans les Alpes :

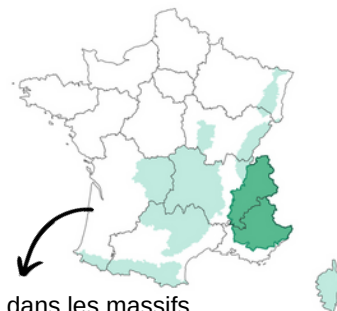
Alpes du nord : 1 525m, 46% à plus de 1 500m

Alpes du sud : 1 220m, 27% à plus de 1 500m

Point culminant:

le Mont Blanc, 4 807 m

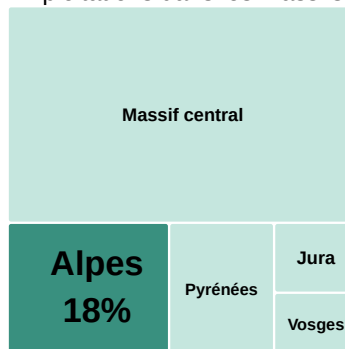
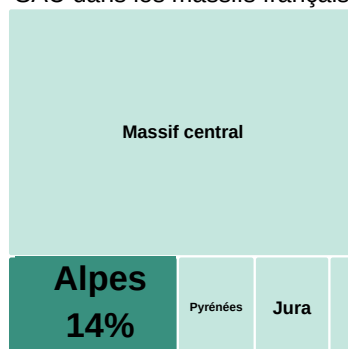
Source : Blanchard Raoul. Altitude moyenne des régions naturelles des Alpes françaises



### L'agriculture dans les massifs et la place des Alpes

SAU dans les massifs français

Exploitations dans les massifs



\*ZSCN : zones soumises à contraintes naturelles  
\*\*ZSCS : zones soumises à contraintes spécifiques

En savoir plus sur le classement :  
<https://agriculture.gouv.fr>





# ATLAS AGRICOLE DES ALPES

## Données générales

**15 885** Exploitations  
Au total dans les Alpes, dont :

**13 881** Exploitations  
considérées comme dans la typologie INOSYS\*

\*sélection des exploitations considérées professionnelles sur des critères de dimension économique et de main d'œuvre principalement.

**812 000 ha**

2ème Massif français derrière le Massif central

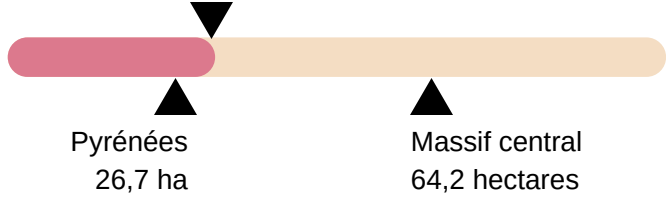
### L'exploitation alpine

Surface médiane / exploitation

**31.5**

hectare / exploitation

La moitié des exploitations alpine ont moins de 31,5 hectares.

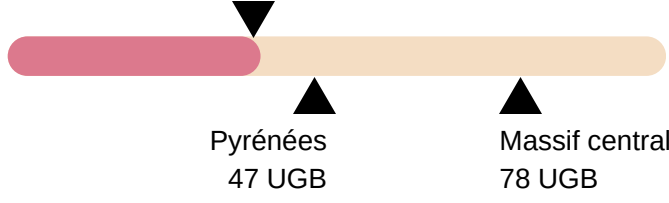


UGB\* médian / exploitation

**38.4**

UGB / exploitation

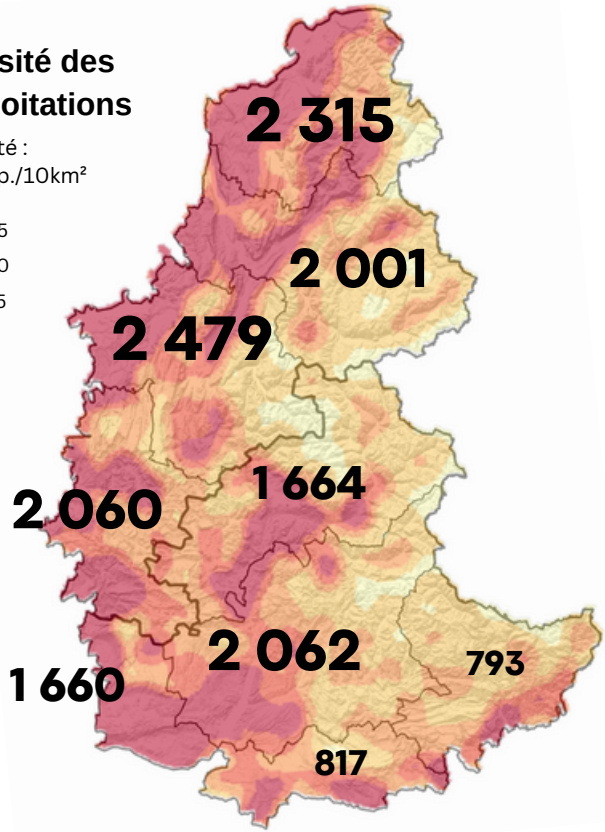
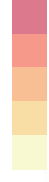
La moitié des exploitations alpine ont moins de 38 UGB



Le massif alpin est moins tourné vers l'élevage que les autres massifs français, ce qui explique des UGB moindres

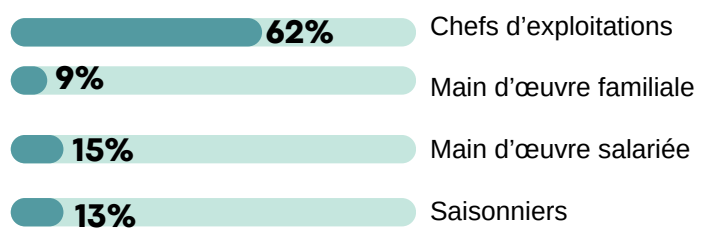
### Densité des exploitations

densité : nb exp./10km<sup>2</sup>



**51 302**

Actifs au total, qui correspondent à 25 535 ETP\*\*



Part de la main d'œuvre salariée

**15%**

des ETP permanents en 2020

Contre 10% en 2010. Cela représente 3 864 ETP

Les ETP salariés sont en forte hausse : +41% entre 2010 et 2020

Ils prennent la place de la main d'œuvre familiale en baisse : -43% sur la même période.

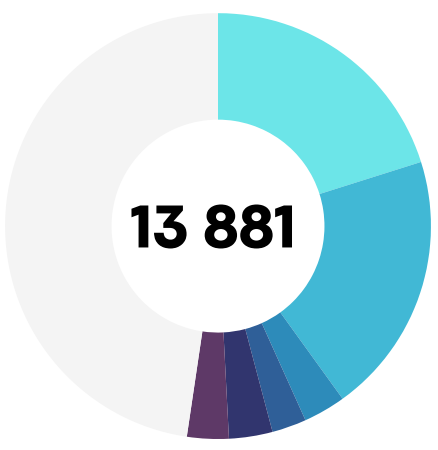




# ATLAS AGRICOLE DES ALPES

## Un territoire d'élevage...

**52%**  
Exploitation végétales / Exploitations animales



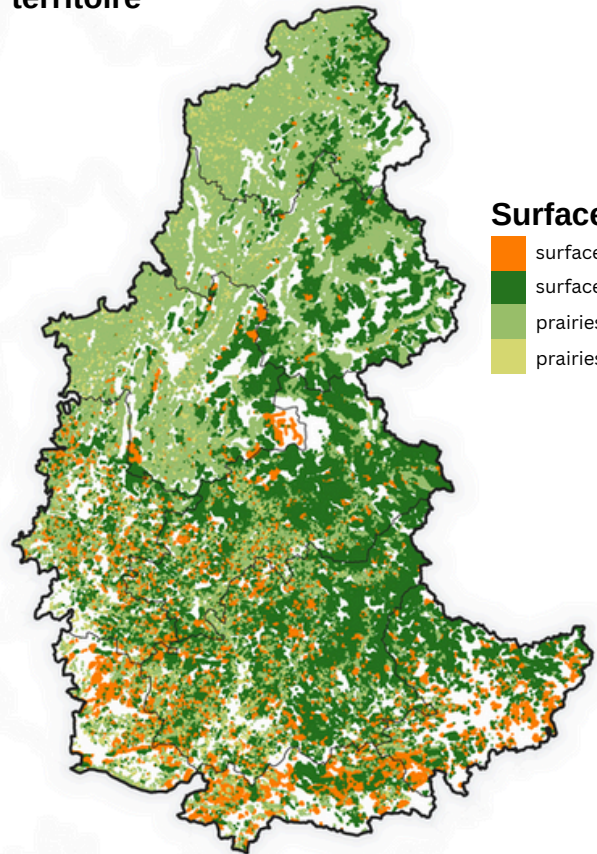
**7 252**

**Exploitation d'élevage**  
Soit 52% des exploitations. Elles sont notamment nombreuses au nord du massif, où elles représentent 61% des exploitations.

- 2 789 exploitations laitières (bovins, ovins, caprins)
- 2 760 exploitations de viande (bovins, ovins)
- 445 exploitations de petits élevages
- 362 exploitations de granivores
- 458 exploitations d'élevage équin (hors boucherie)
- 438 exploitations apicoles

Source RA 2020  
croisement typologie INOSYS

**Des prairies et surfaces pastorales qui couvrent tout le territoire**

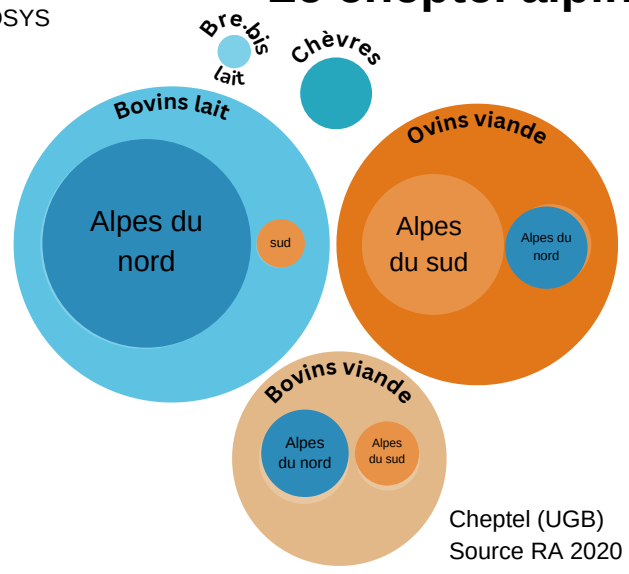


**Surfaces utilisées**

- surfaces pastorales ligneuses
- surfaces pastorales herbagères
- prairies permanentes
- prairies temporaires

Source :  
RPG 2023

**Le cheptel alpin**



Cheptel (UGB)  
Source RA 2020

**96 300**

**Vaches laitières**  
Dont 95% sont localisées dans les Alpes du nord

**471 800**

**Brebis mères allaitantes**  
Dont 75% sont localisées dans les Alpes du sud

**41 500**

**Vaches allaitantes**  
Réparties pour 2/3 dans les Alpes du nord, 1/3 dans les Alpes du sud

Source RA 2020 - croisement typologie INOSYS

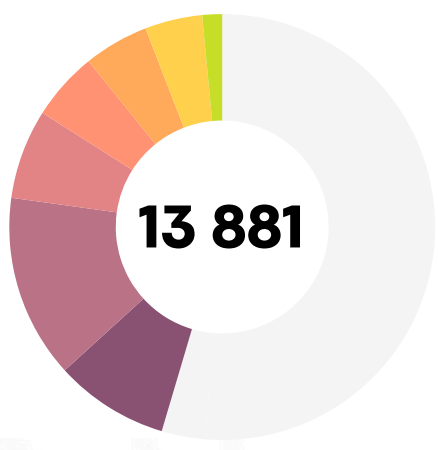


# ATLAS AGRICOLE DES ALPES

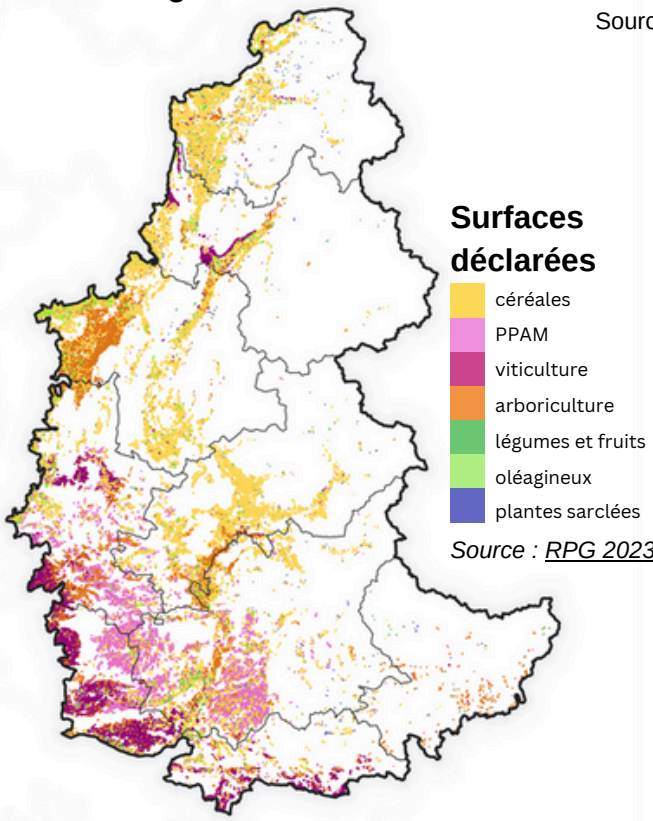
## ...mais pas seulement

**48%**

Exploitation végétales    Exploitations animales



Localisation des parcelles de cultures végétales



Les cultures végétales sont principalement localisées dans les fonds de vallées et sur la frange du massif alpin

Source : RPG 2023

**6 603**

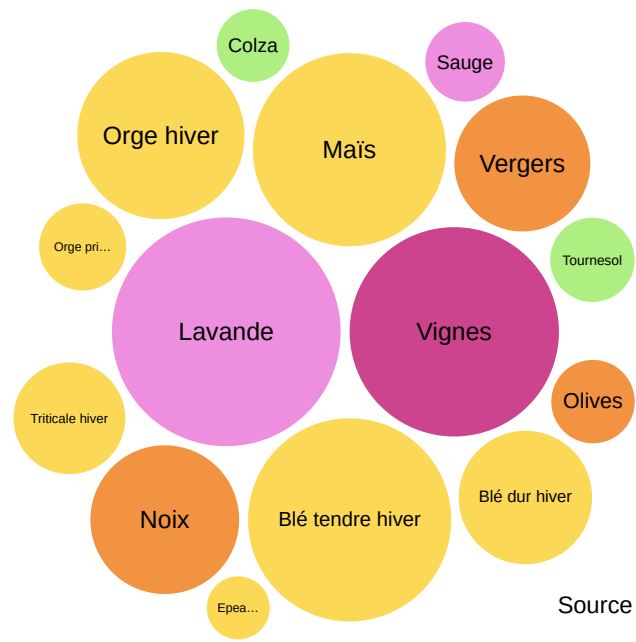
**Exploitation végétales**  
Elles sont 3 594 au sud du massif (58% des exploitations) et 3 009 au nord (39%)

- 1 150 exploitations de fruitiers
- 1 853 exploitations végétales mixtes, non spécialisées
- 905 exploitations viticoles
- 690 exploitations légumières ou maraîchères
- 656 exploitations de grandes cultures
- 579 exploitations de cultures particulières, dont PPAM
- 200 exploitations d'horticulture et pépinières

Source RA 2020 - croisement typologie INOSYS

### Principales cultures végétales déclarées à la PAC (hors prairies)

Les cultures de céréales sont très présentes dans les départements d'élevage notamment. L'arboriculture se retrouve principalement dans la vallée de l'Isère, bassin nucicole, et autour de Sisteron, bassin de production de la pomme de haute Durance. Sur la frange sud du massif, la lavande et la vigne dominent.



Source : RPG 2023





## ZOOM sur les alpages individuels

Les alpages individuels, nombreux dans les Alpes et notamment dans le nord du massif, sont difficiles à identifier sur la base des données PAC ou de recensement agricole, pour lesquelles ils sont intégrés aux surfaces de l'exploitation.

L'enquête pastorale 2012-2014 est la seule à les prendre en compte. Elle dénombre ainsi **3 000 alpages (individuels ou collectifs)** qui couvrent **680 000 hectares**



# 30%

**Des éleveurs herbivores du massif pratiquent la transhumance collective**

Mais de nombreux autres ont recours à des alpages individuels.

Les alpages laitiers des Savoie sont par ex. à 89% individuels.

# 538

### Alpages collectifs

53 % d'entre eux sont localisés dans les Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence

# 4.8

### Utilisateurs en moyenne

Au total, **2 047 utilisateurs** d'estive collective alpines en 2020, dont la moitié sur le 04 / 05. 17% d'entre eux ont recours à plusieurs estives collectives

# 410

### Hectares en moyenne

Au total, **220 000 hectares** admissibles déclarés à la PAC en 2020

Source : fichiers montées-descentes - ASP 2020 AGRESTE



## Une majorité de surfaces pastorales : SPL SPH

Les surfaces pastorales (herbagères ou ligneuses) prédominent, notamment dans le sud du massif.

Elles sont utilisées de façon extensive.

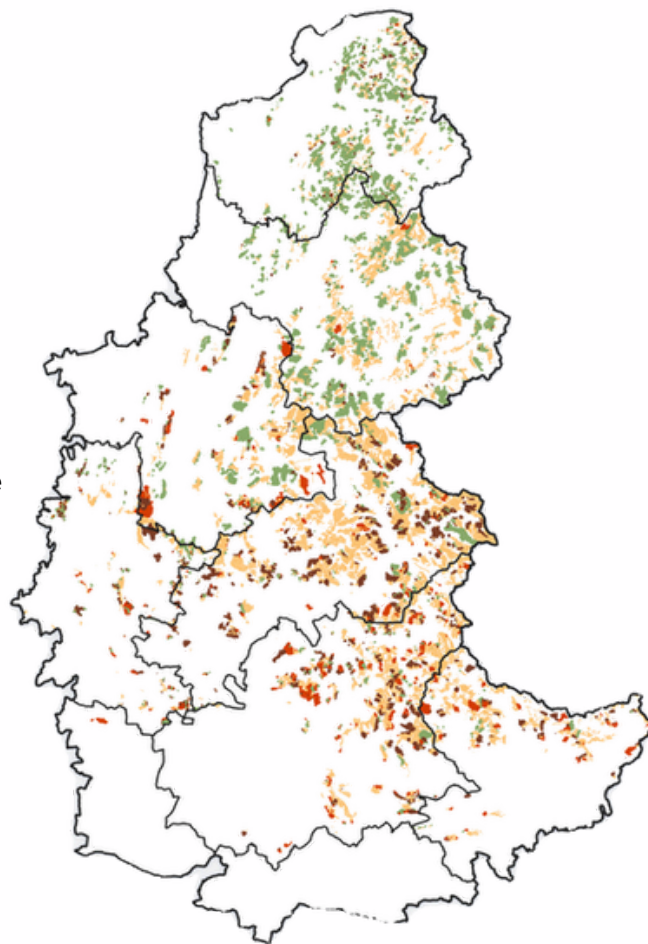
**82% des entités collectives** ont un chargement inférieur à 0.2 UGB temps plein / hectare

# ATLAS DES ALPES

## Les estives



## collectives



Croisement UP enquête pastorale x RPG 2022

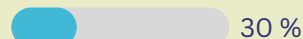
## Des troupeaux principalement ovins et bovins en estive collective

Part des différents animaux sur les estives :

Ovins



Bovins



Troupeaux moyens transhumés :

**337 ovins ou 27 bovins/éleveur.**





## Sur les Alpes du sud

**1 449**

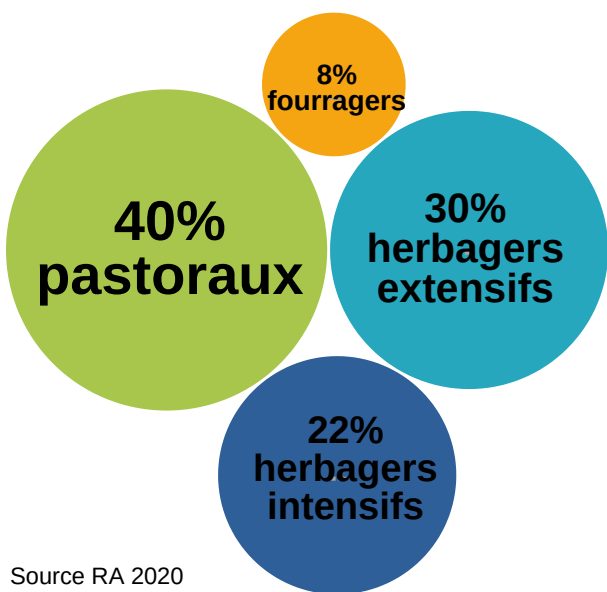
Exploitations ayant un atelier ovin viande significatif

**473 600**

Brebis mères  
En moyenne 328 par exploitation, variable selon les systèmes.

**94%**

de surfaces en herbe  
dans les 240 000 hectares exploités, et 3% de céréales. Les fourrages annuels se développent.



Source RA 2020  
croisement typologie INOSYS

## ATLAS DES ALPES

# Ovins viande Alpes du sud

**579**

Exploitations pastorales\*  
Réparties sur l'ensemble des Alpes du sud.  
Exp. moyenne : 187 ha pour 88 UGB

**434**

Exploitations herbagères extensives\*  
Plutôt au sud (Vaucluse, Alpes de Haute Provence...)  
Exp. moyenne : 200 ha pour 64 UGB

**320**

Exploitations herbagères intensives\*  
Majoritairement dans les Hautes-Alpes  
Exp. moyenne : 118 ha pour 85 UGB

**116**

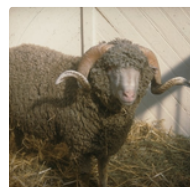
Exploitations fourragères\*  
localisées sur le bassin Gapençais principalement  
Exp. moyenne : 61 ha pour 73 UGB

### 3 races rustiques qui dominent :



#### Préalpes du sud

Race rustique et adaptée aux zones montagneuses, reconnue pour sa viande tendre et ses qualités de reproduction.



#### Mérinos d'Arles

Race réputée pour sa laine de haute qualité, elle est robuste et efficace en pâturage extensif, adaptée aux climats méditerranéens.



#### Mourérous

Moins connue, la Mourérous est une race adaptée aux terrains arides et rocailleux, et dont la viande savoureuse est reconnue.

### Une IGP et un Label rouge pour l'Agneau de Sisteron



**18%**

des exploitations ayant un atelier ovin sont engagées en SIQO, notamment les plus herbagères.



L'agneau de Sisteron : Une aire géographique au sud du massif et un cahier des charges mettant en avant un agneau jeune (> 150 jours) et un mode d'élevage extensif, (>180 jours de pâturage/an), avec utilisation obligatoire de races de brebis rustiques méditerranéennes (cf. ci-contre)

\* notes définition



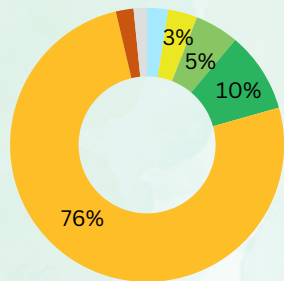
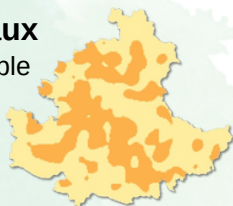
# ATLAS AGRICOLE DES ALPES

## Ovins viande Alpes du sud

### Surfaces utilisées

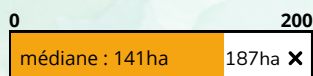


**579** Elevages pastoraux  
Réparties sur l'ensemble des Alpes du sud.



Des exploitation en baisse depuis 2010 : -12%, malgré une hausse des UGB (+5%).

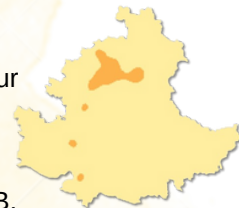
Un système en baisse depuis 2010 : -12% d'exploitation, mais une hausse des UGB (+5%).



Des systèmes d'exploitation utilisant une importante SAU (187 ha en moyenne), très majoritairement des surfaces pastorales. 46% des exploitations ont recours à des céréales

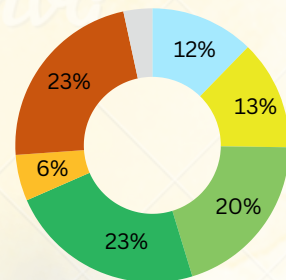
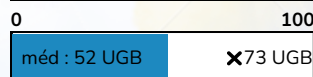
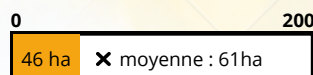


**116** Elevages fourragers  
Localisés notamment autour du bassin Gapençais

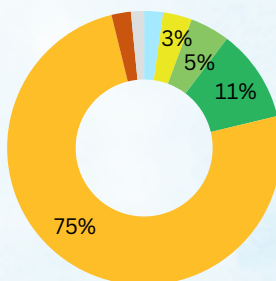
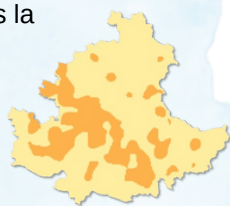


Un système en très forte baisse depuis 2010 : -44% d'exploitations, -49% d'UGB, et une SAU en baisse

Système faisant appel à une SAU réduite (médiane : 46 ha), avec un plus fort recours à des céréales, cultures fourragères et prairies temporaires. 72% des exploitations cultivent des céréales.

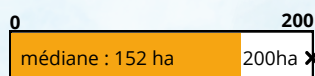


**434** Elevages herbagers extensifs  
majoritairement vers la partie Provençale

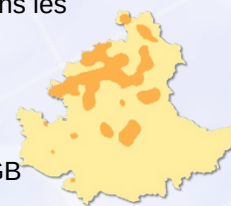


Des exploitations en baisse depuis 2010 : -9%, avec diminution de la SAU et des cheptels.

Un système qui s'appuie sur des surfaces importantes (200 ha en moyenne), avec un taux de chargement réduit. Les surfaces pastorales représentent 75 % de la SAU

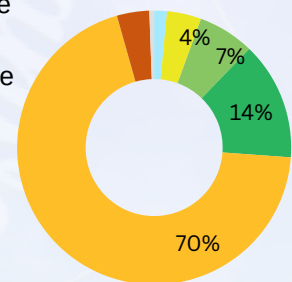
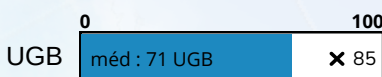
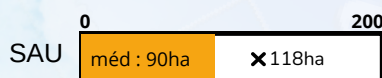


**320** Elevages herbagers intensifs  
Principalement dans les Hautes-Alpes



Des systèmes d'exploitations qui se maintiennent bien depuis 2010 (-4% d'exploitations) avec une hausse des UGB (+15%) et de la SAU (+20%)

Un système reposant sur une surface modérée pour des UGB importants. La SAU est principalement composée de surfaces pastorales. 62% des exploitations ont des céréales.







1493

### Exploitations

Ayant un atelier bovin lait significatif sous AOP et/ou IGP, soit 80% des exploitations ayant un atelier bovins lait significatif.

77440

### Vaches laitières

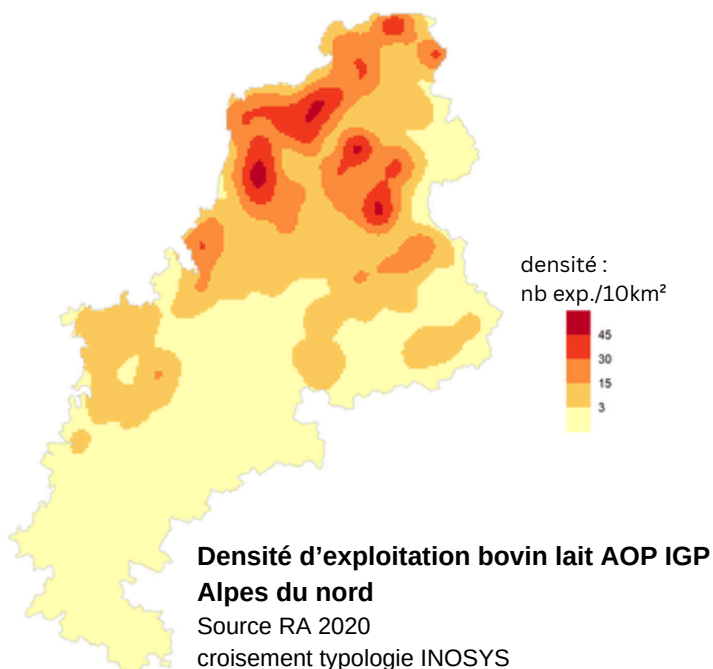
Soit 80% des vaches laitières du massif

71%

### Exploitations

Spécialisées en bovins lait. Ce phénomène s'accompagne d'un agrandissement (+30% sur le nombre de têtes et la surface par exploitation entre 2010 et 2020)

Source : RA 2020, croisement typologie INOSYS



# ATLAS DES ALPES

## Bovins lait

### Alpes du nord



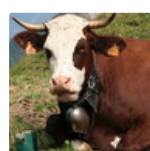
### Des fromages emblématiques

En valorisant la typicité et la qualité des produits, les AOP (Appellation d'Origine Protégée) et IGP (Indication Géographique Protégée) fromagères des Alpes du Nord ont permis de maintenir un réseau dense et dynamique d'exploitations bovins lait, d'outils de transformation et de metteurs en marché. La valeur créée autorise un niveau de prix du lait élevé, couvrant une partie notable des coûts de production élevés liés aux contraintes des territoires de montagne.

Les Alpes du Nord comptent 6 IGP et 5 AOP fromagères en bovins lait :

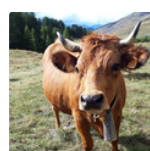
- Côté AOP : l'Abondance, le Beaufort, le Reblochon, la Tome des Bauges, et le Bleu du Vercors - Sassenage
- Côté IGP : l'Emmental de Savoie, la Raclette de Savoie, la Tomme de Savoie, et, à la marge, le Saint-Marcellin, le Gruyère, et l'Emmental français Est-Central, dont les aires d'appellation dépassent largement les Alpes du Nord.

### 3 races alpines, intimement liées aux filières fromagères AOP-IGP



#### Abondance

Race reconnue pour sa polyvalence (qualité du lait et de la viande), pour son adaptation à la haute montagne et au tempérament docile. 4ème race française en effectifs.



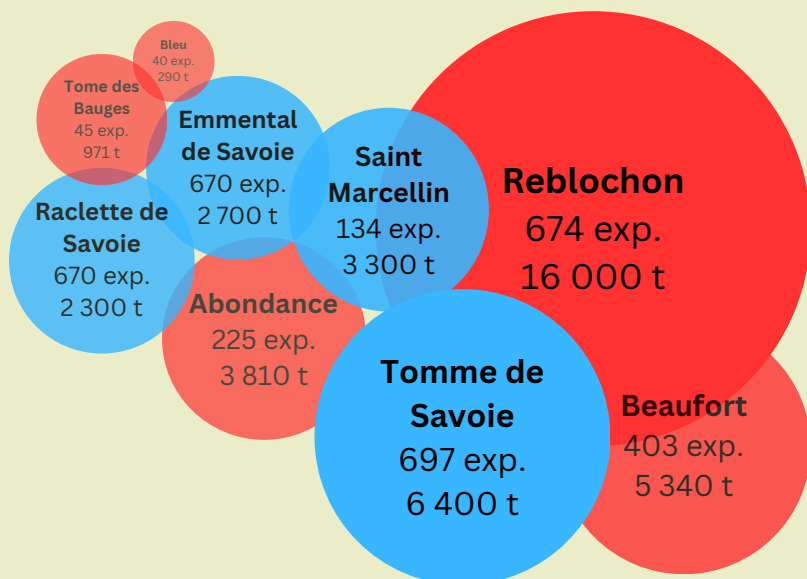
#### Tarine

Race rustique, qui s'adapte facilement aux conditions montagnardes et produit un lait riche en matière grasses et protéines.



#### Villard-de-Lans

Race à très petits effectifs originaire du Vercors. Historiquement polyvalente (lait, viande, travail), elle est aujourd'hui spécialisée sur la production laitière.



Sources : RA 2020 x INAO, AFTA/Ip





**-5%**

**Production laitière**

Des départements des Alpes du Nord entre 2015 et 2023, pour atteindre 535 millions de litres en 2023.

**-41%**

**Exploitations**

Ayant un atelier bovins lait significatif dans les Alpes du Nord entre 2010 et 2020.

**-23%**

**Vaches laitières**

Dans les Alpes du Nord entre 2010 et 2020.

# ATLAS DES ALPES

## Bovins lait

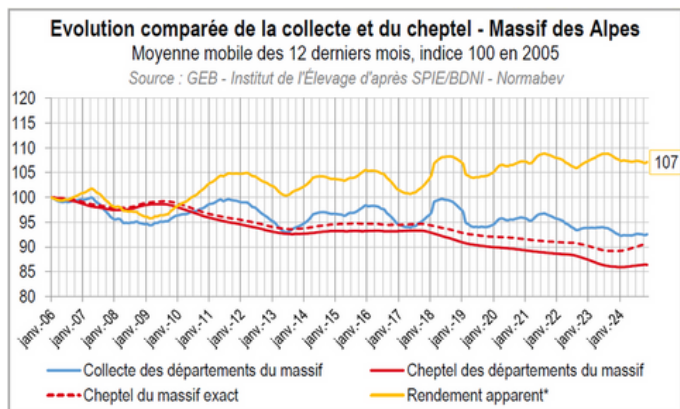
### Alpes du nord



Source : DRAAF AURA, RA 2020, croisement typologie INOSYS

### Évolution des systèmes d'exploitation

Même si l'écart avec les zones de plaine du croissant laitier français reste important, les exploitations bovins lait des Alpes du Nord s'agrandissent et s'intensifient, comme l'illustre le graphe ci-dessous avec le rendement apparent. L'intensification des pratiques vient parfois atteindre les limites posées par certains cahiers des charges.



Rendement apparent : ratio entre la collecte du mois et le cheptel laitier au 1er du mois dans les départements du massif de montagne

Le lait produit avec un robot de traite progresse fortement, jusqu'à atteindre par exemple environ 30% du volume de lait des IGP savoyardes.

Le changement climatique vient ajouter des tensions notamment sur la disponibilité en eau en alpage et sur le pâturage estival lors des périodes de sécheresse, ainsi que sur la qualité des fourrages et la durée de pâturage lors des périodes de fortes précipitations.

Enfin, une proportion croissante des exploitations est habilitée pour produire du lait pour plusieurs AOP-IGP.

### Un maillage fort d'entreprises

Avec une cinquantaine de coopératives, soit environ 22% des coopératives laitières françaises, les Alpes du Nord dénotent dans le paysage laitier français, au même titre que la Franche-Comté.

Le territoire présente aussi une forte densité d'établissements d'entreprises dont l'activité principale est la transformation de produits laitiers, avec 223 établissements en tout, situés à 72% dans les Savoie. Ces établissements peuvent notamment être des coopératives transformant le lait dans leurs murs.

A noter enfin un fort réseau de magasins de coopératives, implantés dans le territoire.



### Et le lait hors AOP/IGP?

Quelques zones de production de lait hors AOP-IGP fromagères existent à l'intérieur des reliefs (Sud Isère, Nord Drôme), ainsi que sur les marges du massif, avec en particulier les producteurs de lait de la zone franche, dont le lait est destiné à la Suisse.



**3 169**

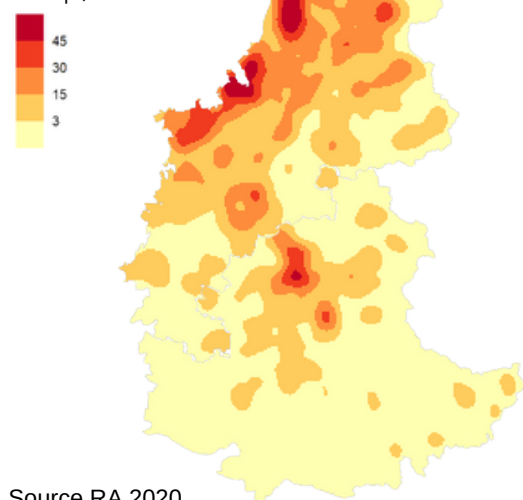
### Exploitations

Ayant un atelier bovin viande significatif, c'est-à-dire >10 vaches allaitantes ou 10 bovins à l'engraissement

# ATLAS DES ALPES Bovins viande

### Localisation des exploitations

densité :  
nb exp./10km<sup>2</sup>



Source RA 2020  
croisement typologie INOSYS

### Exploitations ayant un atelier bovins viande significatif :

**50%** sont spécialisées en bovins viande dans les Alpes du sud. Les autres sont des exploitations de polyculture ou polyélevage.

**25%** sont spécialisées en bovins viande dans les Alpes du nord. Les bovins viande sont souvent en complément sur une exploitation spécialisée bovins lait ou polyculture / polyélevages.

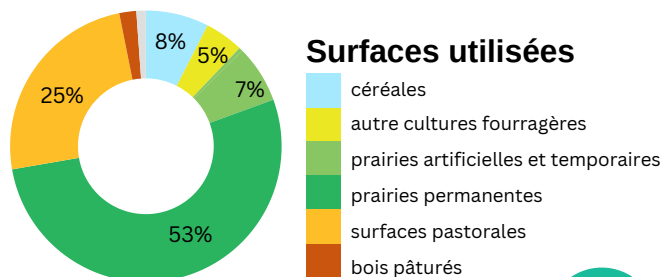
**22** UGB vache allaitante en moyenne au sud  
Contre 10,3 au nord

**108** Hectares par exploitation en moyenne  
Médiane à 80 ha dans le nord et 93 dans le sud

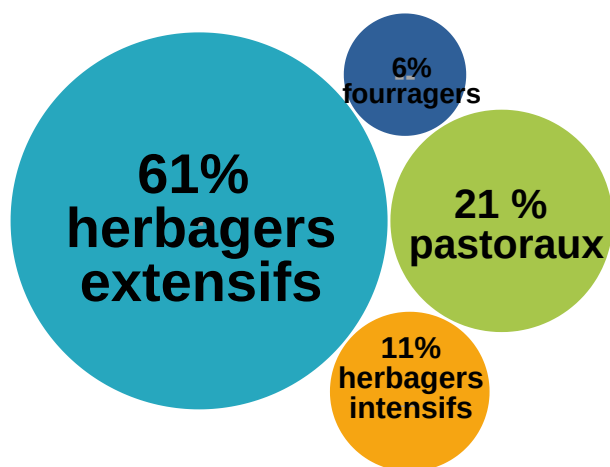
**929**

### Exploitations spécialisées

Dans l'élevage bovin viande, à 70% localisées dans les Alpes du nord

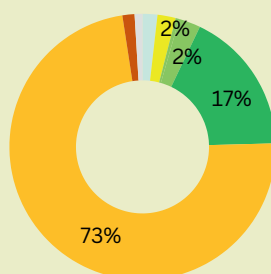


### Exploitations spécialisées :

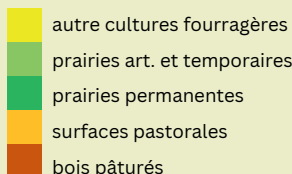


Source RA 2020  
croisement typologie INOSYS

### Les élevages pastoraux



### Surfaces utilisées



**40%** des élevages ayant un atelier bovin viande significatif sont pastoraux\*, au sud du massif.

Contre 10% au nord du massif.

Surface moyenne des exploitations : **184 hectares**, dont une grande part de surfaces pastorales





# ATLAS DES ALPES

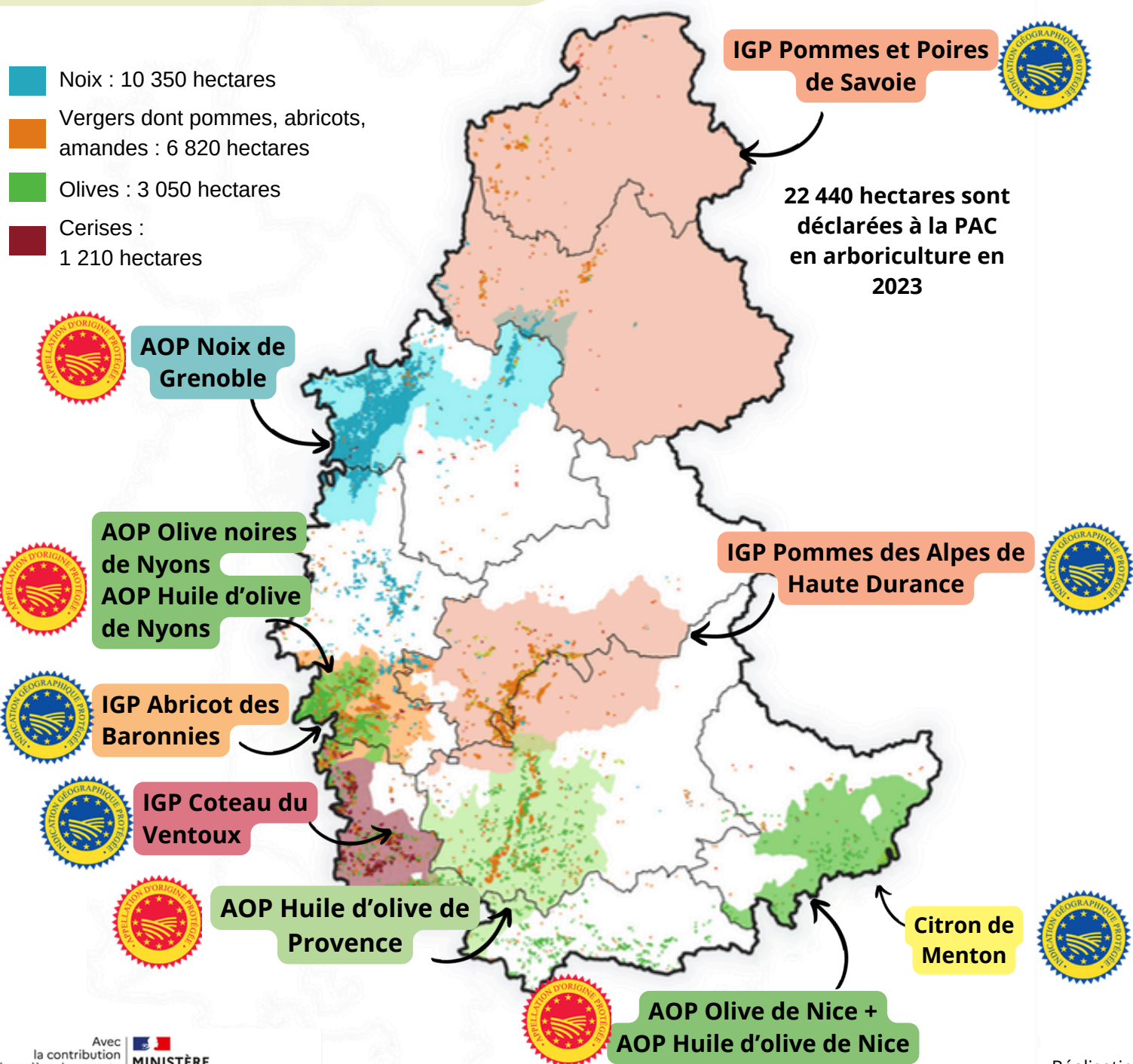
## Arboriculture

### Une production arboricole alpine...

- Technique sur le plan agronomique,
- Marquée par la qualité,
- Présente sur tout le massif,
- Positionnée dans les fonds de vallée et sur les plateaux.

### Signes officiels de qualité et parcelles déclarées (RPG 2023)

- Noix : 10 350 hectares
- Vergers dont pommes, abricots, amandes : 6 820 hectares
- Olives : 3 050 hectares
- Cerises : 1 210 hectares







**1 150**

**Exploitations ayant un atelier fruitier significatif**

Soit 8% des exploitations alpines. 92% d'entre elles sont des exploitations spécialisées.

**1 326**

**Chefs d'exploitations**

pour un total de 2 205 ETP, répartis pour 2/3 dans les Alpes du sud et 1/3 Alpes du nord.

**45%**

**Des ETP sont des saisonniers**

Côté sud du massif. Ce qui représente 4 406 actifs. Au nord, ils sont seulement 860.

**50%**

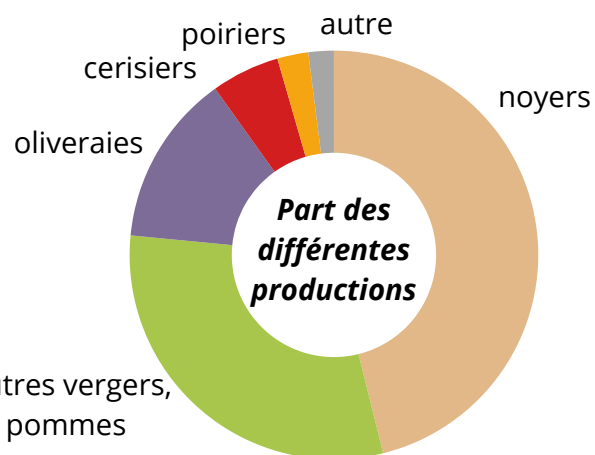
**Des exploitations engagées en SIQO**

Notamment du côté nord du massif, en lien avec l'importante production de noix AOP.

Source : RA 2020, croisement typologie INOSYS

# ATLAS DES ALPES Arboriculture

**Le verger alpin (RPG 2023)**

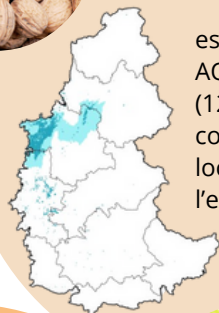


## Caractéristiques des principales productions



**10 350 ha de noyers**

essentiellement en AOP Noix de Grenoble (12 000 t par an), avec commercialisation en local, au national et à l'export européen.



**3 050 ha d'oliveraies**

30% de la production sur 5 AOP. Production majoritairement par des doubles actifs et des amateurs. Production très faible par rapport à la demande.



**1 500 ha d'abricotiers**

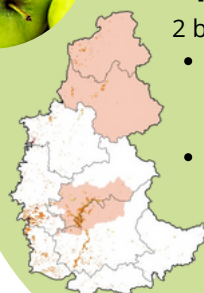
essentiellement en IGP Abricots des Baronnies (7 000 t par an), sinon ailleurs en diversification.



**3 400 ha de pommiers et poiriers**

2 bassins de production

- les Savoie : 15 000 t par an, commercialisation locale
- la Haute-Durance : 130 000 t par an, commercialisation nationale et internationale



**1 210 ha de cerisiers**

Production de cerises d'industrie et de bouche, partiellement en IGP, fortement imbriquée avec la production de raisin de table et de cuve.





# ATLAS DES ALPES

## Maraîchage

**690**

### Exploitations de production de légumes

69% d'entre elles sont des exploitations spécialisées en maraîchage diversifié

**+17%**

### Nombre d'exploitations en maraîchage diversifié

Entre 2010 et 2020, ces exploitations progressent fortement.

**+21%**

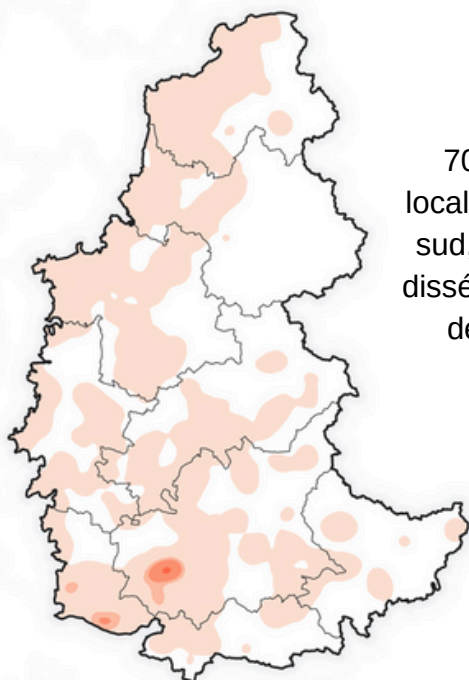
### Surface cultivée en légumes

Entre 2010 et 2020, la surface augmente, pour atteindre 3 700 ha, dont 31% en agriculture biologique.

### Une production maraîchère alpine...

- Présente sur tout le massif,
- majoritairement en petit maraîchage diversifié,
- Face à une demande importante, aussi bien à domicile qu'en collectivité

## Répartition des surfaces en légumes



Indice de concentration de parcelles de légumes dans les Alpes en 2023 (10km)

70% de la surface est localisée dans les Alpes du sud, malgré des parcelles disséminées sur l'ensemble des zones basses du territoire alpin.



Station SERAIL

### 476 exploitations en maraîchage diversifié

- Une quarantaine d'espèces cultivées → résilience technique, commerciale, et face aux aléas climatiques
- 3,4 ha en moyenne par exploitation, dont une partie sous serre
- 0,5 Équivalent Temps Plein par hectare
- Commercialisation en vente directe

Source : RPG 2023

### 214 exploitations en légumes plein champ

- Moins de 5 espèces cultivées
- 52,4 ha en moyenne par exploitation, dont 13% en légumes, 30% en prairies, et 36% en céréales
- 0,06 Équivalent Temps Plein par hectare
- Commercialisation en circuits courts et longs



Focused collection



## Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales

**1578**

**Exploitations alpines ayant des surfaces de PPAM en 2020**  
 Soit 12% des exploitations alpines

**40%**

**en Agriculture Biologique**  
 Part des exploitations ayant des PPAM en AB.  
 Pour 17% des surfaces de PPAM en AB.

**579**

**Exploitations spécialisées dans la production de cultures particulières**  
 Dont PPAM, truffiers et houblon, champignons.

**15**

**Hectares en moyenne par exploitation en 2010**

### Un bassin de production dans le sud

La production est majoritairement présente sur le sud du massif, et notamment dans les Alpes de Haute-Provence, le Vaucluse, la Drôme... Une partie des plantes sont distillées dans les 91 distilleries du sud-est de la France (source : ppamdefrance)

**26 216**

**Hectares déclarés en 2023**  
 A 82% dans les Alpes du sud.

Dans le détail :

**630 ha de plantes aromatiques pérennes**

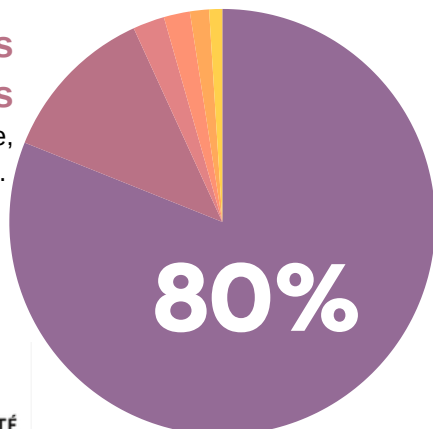
**520 ha de plantes aromatiques herbacées** Aneth, basilic, cumin...

**380 ha de plantes à parfum pérennes** Géranium, violettes...

**260 ha de plantes médicinales et à parfum non pérennes** Angélique, bardane, valériane, psyllium...

**3 170 ha de plantes médicinales pérennes**

Par exemple : gentianes, mélisse, sauge, hysope...



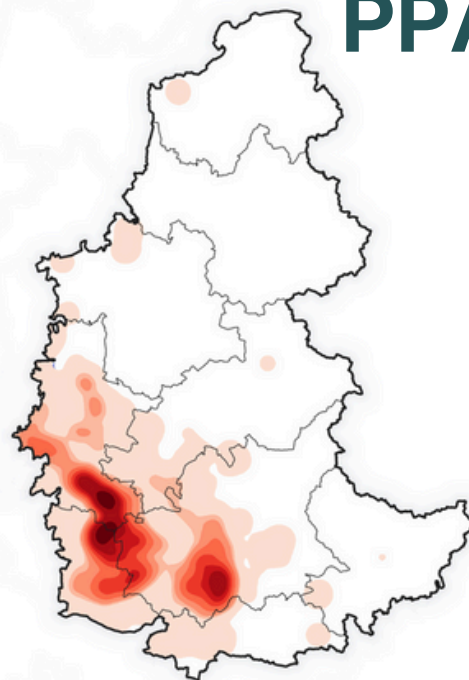
**21 245 ha de lavande et lavandin**

Soit 80% de la surface déclarée en PPAM dans les Alpes

Elles sont emblématiques de la Provence, et un réel attrait touristique. Il s'agit du principal bassin de production mondiale de lavandin



## ATLAS DES ALPES PPAM



Indice de concentration de parcelles de PPAM dans les Alpes en 2023 (10km)

Cultivées notamment pour le sec ou la surgélation, et commercialisées en partie sous le Label rouge "Herbes de Provence"

*Thym*  
19%

*Origan*  
27%



*Sarriette*  
27%

*Romarin*  
27%

herbes-de-provence.org

Depuis 2018, il existe également une IGP pour le Thym de Provence

